

R-Inspé : « Les incertitudes liées à la mise en œuvre de la réforme mènent à une rentrée incertaine »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°223169 - Publié le 08/07/2021 à 17:44
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 09/07/2021 à 11:42

« Le Réseau des Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) considère aujourd'hui que toutes les incertitudes liées à la mise en œuvre de la réforme conduisent à une rentrée très incertaine dans les Inspé. Plus largement, ces incertitudes auront pour conséquence de rendre illisibles les parcours vers les métiers d'enseignants ou de CPE (Conseillers principaux d'éducation) pour les premiers concernés », déclare-t-il le 08/07/2021.

Imprimer

La rentrée 2021 marque en effet la première année de mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants inscrite dans la loi « Pour une école de la confiance » promulguée le 26/07/2019.

Ainsi, « si l'on ne peut que se réjouir d'une dimension professionnelle renforcée dans les nouveaux concours de recrutement, les conditions pour atteindre l'objectif d'une meilleure professionnalisation ne sont à ce jour pas réunies ».

Le réseau constate que « l'absence de continuum de formation, la superposition des statuts des étudiants dans les parcours Meef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), des modules de formation et des cahiers des charges publiés au dernier moment, un modèle économique incertain, des réunions trop tardives pour des informations souvent trop partielles, affectent la mise en œuvre de la réforme. À tout cela peut s'ajouter la question des stages ».

Par ailleurs, il rappelle que le Cneser (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) examine, le même jour, les demandes relatives à l'accréditation des masters Meef de 12 Inspé. Une séance durant laquelle le Conseil a adopté une motion indiquant qu'il « refusait de se prononcer sur les dossiers présentés », en opposition à la réforme.

« L'évolution de la formation se traduit finalement par la précarisation des étudiants, les inégalités de traitement, la fragilisation des équipes de formateurs, la désorganisation du schéma de formation et un localisme généralisé. (...) »

Étant donné les nombreux problèmes que pose la réforme, il sera de toute façon nécessaire de rouvrir le chantier de la formation des enseignants et CPE et d'engager rapidement de réelles négociations », indique la motion.

Un « travail considérable accompli par les différentes équipes » (Réseau des Inspé)

« Parallèlement à l'accréditation des 12 Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation), l'ensemble des instituts a construit les nouvelles maquettes Meef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) dans le cadre de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants et des CPE (Conseillers principaux d'éducation) », rappelle le Réseau des Inspé.

Il « souligne le travail considérable accompli par les différentes équipes qui, dans le contexte difficile et complexe que nous connaissons, ont élaboré une nouvelle offre de formation complète répondant aux enjeux du métier, dans un calendrier contraint, pour une mise en œuvre à la rentrée 2021 ».

« Tout au long du processus, le Réseau des Inspé a collaboré étroitement avec la CPU (Conférence des présidents d'université), maintenu un dialogue constant avec les directions générales et a travaillé conjointement, avec les universités et les partenaires académiques. »

Malgré son refus de se prononcer sur les dossiers d'accréditation, le Cneser indique « saluer la mobilisation des équipes pour leur élaboration » dans sa motion.

Trois obstacles « majeurs » à une mise en œuvre réussie de la réforme selon le réseau

Le Réseau des Inspé identifie trois obstacles « majeurs » à une mise œuvre réussie de la réforme à la rentrée 2021 :

- « Une deuxième année de master trop lourde pour les étudiants, avec une alternance majoritairement placée aux premier et second semestres du M2 (Master 2) ;
- des répercussions RH (Ressources humaines) non maîtrisées concernant les mises en stage, l'identification des tuteurs nécessaires ou les difficultés à libérer des enseignants exerçant en école ou EPL (Etablissement public local d'enseignement) pour intervenir dans les masters Meef, problématiques partagées avec les rectorats ;
- un modèle économique qui n'a fait l'objet d'aucune discussion au niveau national, chaque Inspé étant invité à traiter cette problématique au niveau local avec son université de rattachement, les éventuels établissements d'enseignement supérieur partenaires et l'académie, toujours à coût constant. »

Insécurité des parcours, concurrence et inégalités territoriales selon le Cneser

« La logique d'économies à tout prix l'emporte sur les considérations pédagogiques, la qualité et la pertinence de la formation et a pour conséquences :

- une insécurité des parcours de formation des stagiaires qui seront projetés à la rentrée d'une maquette de formation à une autre, inadaptée à leurs besoins ;
- une concurrence de fait qui s'instaure entre masters Meef, rendus dissuasifs par la charge de travail et une faible plus-value, et masters disciplinaires pouvant intégrer des préparations aux concours ;
- des inégalités fortement développées selon les territoires, les Inspé et les sites avec maquettes, moyens et modalités de stage et de suivi très variables. »

Réseau des Inspé (INSPE)

Catégorie : Groupement d'universités

Adresse du siège

Maison des Universités
103 Boulevard Saint Michel
75005 Paris France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 3867, créée le 08/02/2016 à 06:46 - MàJ le 08/07/2021 à 18:01

Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser)

Catégorie : Etat

Adresse du siège

25, rue de la Montagne-Ste-Geneviève
75005 Paris France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 3691, créée le 24/11/2015 à 15:59